

• Réunion assurance en CAE

Réunion le mercredi 06 décembre 2023 de 14h à 16h.

Présents :

Linda, Synercoop, Meuse, 80 entrepreneures

Karine, Coodyssée, Gap, 60 entrepreneurs

Patrick Delemme, Coopaname, Paris, 500 entrepreneures

Alain Bouchon, ACEASCOP et SCOPADOM Poitou-Charentes 160 entrepreneurs

alain.bouchon@outlook.fr

Kevin Thiolat, Coop'alpha, 150 entrepreneurs

Ordre du jour :

- Tour de table des CAE
- Questionnements sur le sujet de l'assurance RC PRO
- Partage d'expérience pour répondre aux questions posées
- Débat sur les questions restées sans réponse
- Et après ? Que fait-on ?

Questionnements :

- Quelles assurances RC PRO sont utilisées en CAE ?

- - MACIF (contrat POP pèse 160 k€ pour l'ensemble des CAE auquel il faut ajouter les couveuses)
- - AXA
 - RC Prestataires (fourre-tout ?)
 - RC SS2I (informatique numérique)
- - MMA
- - WeMind (informatique)
- - Beazley
- - MAIF
- - Euromaf (paysagistes avec décennale)
- - HISCOX
- - Ethik assurances - courtier - groupama

- Quels outils sont utilisés pour dialoguer avec l'assurance ? Pour quels avantages et inconvénients ?

- - POP Macif (retour rapide par internet satisfaisant) / satisfaisant / 90 à 95 % des activités - bien faire relire les conditions d'assurance par les entrepreneurs -
- - voir téléphone cas particuliers (plus long donc moins satisfaisant) / très réactif par téléphone et satisfait du service /
- - manque fonctionnalité de nettoyage de la base de données, fonction de recherche insuffisante, pb des activités collectives; pb de lien avec MACIF ESS

- Quels sont les niveaux de franchises chez les assureurs RC PRO ?
MACIF 183 € MMA 300-1500 € selon nature du dommage

- Quels sont les taux de sinistres observés en CAE ?
Globalement peu de sinistres observés (à étayer avec des chiffres)

- Quelle tarification appliquent les assurances de RC PRO pour l'activité en CAE ?
- coopalpha 0.62 % du CAHT
- COOPANAME
0.35% du CA HT MACIF , MMA 0.7%, WeMind 0.48%

- Quelle tarification est appliquée aux entrepreneurs sur le contrat d'assurance RC PRO mutualisé dans les CAE ?
COODYSSEE
- 12€/ES pour 60 ES pour environ 3000 € annuels sur POP
- 45€/ES en bâtiment en CAPE et 76 € en CESA
ACEASCOP
incluse dans le 12% de taux de contribution
COOPALPHA
0.7% du CAHT pour POP appliqué aux entrepreneurs
COOPANAME
Assurance incluse dans la contribution coopérative (13.5%) sauf si l'assurance annuelle excède 150 € qui est alors prise en charge par l'activité
SYNERCOOP
12€ par mois par entrepreneurs (CAPE ou CESA)

- Quel niveau de prise en charge des sinistres sont appliqués par les assureurs RC PRO ?
La sinistralité se calcule sur le contrat POP ; les frais de gestion sont de 16%

- Comment assurer les cas particuliers dans la CAE ? Refuser ? Alternatives ?

- - Les entrepreneurs font la démarche d'assurance
- - Réorientation vers autre structure d'accompagnement

- Comment assurer les activités collectives alors que les assurances assurent les entrepreneurs (pb déclaration CA) :

MMA propose d'assurer des secteurs d'activité, idem AXA; problématique des agréments liés à une personne
en % du CAHT de l'activité quelque soit le nb d'entrepreneurs

Comment sont gérées les activités d'entrepreneure avec 2 assurances différentes ?

Coodyssée : cumul de 2 assureurs avec 2 primes (bâtiment)

Coopaname : cumul de 2 assureurs quand c'est incontournable (paysagistes marché publics / autres)

point de vigilance : les contrats doivent être signés par la CAE

Idées :

- Augmenter le montant des franchises pour faire baisser les primes d'assurance ?
- Primes différenciées selon la taille de la CAE ?

Historique : Proposition il y a 3 ans de la MACIF au petit groupe de réflexion sur les assurances pour essayer de simplifier la déclaration CA et offre commerciale unifiée pour toutes les CAE (exemple forfait 20€ / mois / entrepreneur).

Retour à chaud du temps de visio :

- échanges constructifs intéressants
- déçu du nombre de participants / pensait qu'il y a plus de personnes intéressés par le sujet
- Appris des tas de choses sur le fonctionnement de la MACIF
- Temps satisfaisant

Le pas d'après :

- inviter d'autres collègues plus concernés sur le sujet
- Faire remonter les besoins des CAE à MACIF
 - difficultés de recherche d'entrepreneurs sur la base de données quand elle est importante, notamment pour faire une mise à jour des données (possibilité d'importer / exporter la base de la CAE avec POP ?
 - demander l'évolution de la base de données vers de nouvelles activités assurables via POP
 - demander le rapport C/S du contrat POP
 - remonter l'exemple de non prise en charge de Coopaname sur un sinistre menuisier
 - interroger la MACIF sur les possibilités de contrat par activité pour assurer un collectif.
 - demain, sera-t-il possible d'avoir un lien informatique entre les systèmes CAE et POP.
 - proposer une nouvelle date de rencontre sur le sujet et un ordre du jour
 - Inviter un membre des devs de la MACIF à une réunion
 - Proposer une nouvelle réunion avec nouvel ordre du jour sur un rythme d'une réunion par trimestre sur 3 trimestres seulement (hors été)

- inviter les couveuses
- prochaine date : 13 mars 10h 12h en visio

Remonter les infos pour la MACIF à Alain :